

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE DE TOULOUGES 66350DELIBERATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION N° 2026/04/06**SEANCE DU 14 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six et le quatorze avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, située Parc de Clairfont, sous la présidence de Monsieur Nicolas BARTHE, Président du CCAS.

<p>Date de la convocation : 08/04/2026</p> <p><u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 17 Présents : 14 Votants : 16</p>	<p><u>Présents</u> : Mmes Béatrice BAILLEUL, Laurette NARANJO, Isabelle COSTE-REYES, Sylvie VENTURA, Armelle ARBONA, Ginette SZEMBEL, Muriel REAL, Bernadette MANCEBO, Sandrine BOUILS</p> <p>Mrs Nicolas BARTHE, Serge CIVIL, Jean-Marie MARTIN-RODRIGUEZ, Sébastien DAUDÉ, Pierre DEMONTE</p> <p><u>Absents excusés ayant donné procuration</u> : Pascale MICHEL procuration Serge CIVIL, Philippe GUIN procuration Béatrice BAILLEUL</p> <p><u>Absents</u> : Patrice PASTOU</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Béatrice BAILLEUL</p>
--	---

**CRÉATION DE 3 COMMISSIONS THÉMATIQUES**

Le Président propose la création de trois commissions qui auront pour objet de formuler des avis et d'émettre des propositions sur les sujets qui leur incombent en accompagnement des professionnels du CCAS.

Ces commissions ont un caractère souple et réactif et travailleront dans la confidentialité et le secret professionnel.

Leur animation relève de la responsabilité du Vice-Président et de la Directrice du CCAS.

Aucun quorum n'est exigé pour la tenue des commissions.

➤ **La commission « Logement et Accompagnement Social » :**

- Travaillera pour améliorer l'aide et l'accompagnement social des habitants de la commune, notamment sur les aides d'urgences.
- Emettra des avis sur les demandes de logements sociaux.

➤ **La commission « Personnes âgées » se prononcera notamment sur :**

- L'offre de service des Résidences Pierre Payrou, Résidence Jean Madern, Résidence Cassanyes.
- L'offre de service Téléalarme, livraison de repas à domicile.
- L'offre de service et le fonctionnement du service d'aide à domicile.
- L'organisation d'actions et d'événements destinées aux personnes âgées

➤ **La commission « Famille et Citoyenneté » :**

- Participera à l'élaboration du projet social de la Maison du citoyen et aux actions qui y sont associées.

Après présentation de leurs missions, les membres volontaires sont :

➤ **Pour la commission « Logement et Accompagnement Social » :**

-Béatrice BAILLEUL	-Sylvie VENTURA
-Laurette NARANJO	-Muriel REAL
-Isabelle COSTE-REYES	-Sandrine BOUILS
-Jean-Marie MARTIN-RODRIGUEZ	-Armelle ARBONA

➤ **Pour la commission « Personnes âgées » :**

-Pascale MICHEL	-Ginette SZEMBEL
-Laurette NARANJO	-Sylvie VENTURA
-Jean-Marie MARTIN-RODRIGUEZ	-Bernadette MANCEBO
-Sébastien DAUDÉ	-Sandrine BOUILS

➤ **Pour la commission « Famille et Citoyenneté » :**

-Béatrice BAILLEUL	-Armelle ARBONA
-Isabelle COSTE-REYES	-Bernadette MANCEBO
-Laurette NARANJO	-Ginette SZEMBEL
-Jean-Marie MARTIN-RODRIGUEZ	-Muriel REAL

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

**APPROUVE** la création des commissions et de leurs axes de travail,

**NOMME** leurs membres.

Fait à Toulouges, le 20/04/2026

Le Président du CCAS,  
Nicolas BARTHE



Le Président,

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

INFORME de la possibilité de saisir Monsieur le Président dans un délai également de deux mois d'un recours administratif préalable susceptible de prolonger le délai de recours contentieux susmentionné.

INFORME que le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

DELIBERATION PUBLIEE et MISE EN LIGNE le :